GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG et Autres

Signaux Girod

Exercice clos le 30 septembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
17 C, rue Alain Savary - B.P. 1949
25020 Besançon cedex
S.A.S. au capital de € 2 297 184
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Signaux Girod

Exercice clos le 30 septembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Signaux Girod,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Signaux Girod relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation de la valeur recouvrable des titres de participation et l'évaluation des provisions pour litiges liés à des pratiques anticoncurrentielles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Besançon et Lyon, le 27 janvier 2023

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON	ERNST & YOUNG et Autres
Membre français de Grant Thornton International	
Frédéric Jentellet	Alexandre Ringuet	Mohamed Mabrouk
frederic jentellet Signature numérique de frederic jentellet Date : 2023.01.27 14:37:31 +01'00'	Signé par Alexandre Ringuet Date : 27-01-2023 14:22 Lieu : Besançon 646532306264306…	

I - Bilan au 30 septembre 2022

Actif (exprimés en milliers d'euros)	Note	30/09/2022	30/09/2021
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles nettes		4 442	3 627
Immobilisations corporelles nettes		13 746	14 847
Immobilisations financières		18 967	18 313
Dont : Titres de participation		17 598	18 145
Créances rattachées			0
Total Actif immobilisé	1	37 155	36 787
Actif circulant			
Stocks et en-cours	2	10 107	7 361
Clients et comptes rattachés	3	6 355	8 696
Autres créances	3	12 262	13 099
Disponibilités	6	3 601	1 777
Comptes de régularisation	3-8	676	662
Total Actif circulant		33 001	31 595
Total actif		**70 156**	**68 382**

Passif (exprimés en milliers d'euros)	Note	30/09/2022	30/09/2021
Capital		13 422	13 422
Prime d'émission		37	37
Réserve légale		1 481	1 481
Autres réserves		29 797	29 750
Résultat net		186	47
Situation nette		**44 923**	**44 737**
Subventions		196	296
Provisions règlementées	5	7 917	8 559
Capitaux propres	4	**53 036**	**53 592**
Provisions pour risques et charges	5	**782**	**484**
Dettes financières	6	7 428	6 134
Fournisseurs et comptes rattachés	7	5 965	5 434
Autres dettes et comptes de régularisation	7-8	2 945	2 738
Passif circulant		**16 338**	**14 306**
Ecart de conversion passif		-	-
Total passif		**70 156**	**68 382**

II - Compte de résultat

(exprimés en milliers d'euros)	Note	30/09/2022	30/09/2021
Produits d'exploitation :			
Chiffre d'affaires	10	44 719	42 685
Production stockée		1 097	16
Reprise de provisions et transfert de charges		411	433
Autres produits		623	1 157
Total des produits d'exploitation		**46 850**	**44 291**
Charges d'exploitation :			
Achats matières premières et autres approvisionnements		20 778	17 730
Variation des stocks		(1 604)	(918)
Autres achats et charges externes		15 271	12 931
Impôts, taxes et versements assimilés		744	848
Salaires et traitements		7 832	7 923
Charges sociales		2 438	2 620
Dotations aux amortissements et provisions		2 280	2 341
Autres charges		54	52
Total des charges d'exploitation		**47 793**	**43 527**
Résultat d'exploitation		**(943)**	**764**
Résultat financier	12	(686)	(2 070)
Résultat courant		**(1 629)**	**(1 306)**
Résultat exceptionnel	13	1 659	1 280
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices	14	156	73
Résultat net de l'exercice		**186**	**47**
Résultat par action (en Euros)		0.18	0.05
Résultat dilué par action (en Euros)		0.18	0.05
Nombre d'actions		1 020 898	1 024 153
Nombre d'actions diluées*		1 032 500	1 032 500

*Nombre d'actions prenant en compte les actions auto-détenues

III - Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie (chiffres exprimés en milliers d'euros)	30/09/2022	30/09/2021
Résultat net	**186**	**47**
Amortissements et provisions nets	2 593	4 257
Plus ou moins-values	(917)	(756)
Subventions virées au résultat	-	(1)
Boni de fusion	-	(293)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation	1 098	(3 461)
= Flux de trésorerie d'exploitation (A)	**2 960**	**(207)**
Distributions mises en paiement	-	-
Remboursement de dettes financières	(1 818)	(2 187)
Variation avances et cash pooling	(556)	(918)
Besoin de trésorerie	**(2 374)**	**(3 105)**
Variation avances et cash pooling	-	-
Augmentation des dettes financières	3 725	2 132
Dégagement de trésorerie	**3 725**	**2 132**
= Flux de trésorerie financement (B)	**1 351**	**(973)**
Acquisition immobilisations incorporelles	(966)	(2 267)
Acquisition immobilisations corporelles	(1 264)	(1 009)
Acquisition immobilisations financières	(1 237)	-
Acquisition de titres de participation	(500)	-
Créances rattachées participation et autres immobilisations financières	(41)	(102)
Créances et dettes sur immobilisations	-	-
Besoin de trésorerie	**(4 008)**	**(3 378)**
Cession, désinvestissement, subvention d'investissement	1 444	1 046
Créances rattachées participation et autres immobilisations financières	77	-
Dégagement de trésorerie	**1 521**	**1 046**
= Flux de trésorerie investissement (C)	**(2 487)**	**(2 332)**
Trésorerie début	1 777	5 289
Trésorerie fin	3 601	1 777
Flux net de trésorerie (A+B+C)	**1 824**	**(3 512)**

Variation du Besoin en Fonds de Roulement (Chiffres exprimés en milliers d'euros)	30/09/2022	30/09/2021
Variation des stocks	(2 746)	(916)
Variation des créances	3 720	(2 563)
Variation des dettes	124	18
Variation de Besoin en Fonds de Roulement	**1 098**	**(3 461)**

L'augmentation des stocks est due principalement au surcoût des matières premières. Les encours sont aussi en augmentation de 1 M€ par rapport à la clôture du 30 septembre 2021.
La baisse des créances s'explique par la mise en place d'un contrat d'affacturage dont 3.4 M€ ont été financés à la clôture de l'exercice.

IV - Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis selon les normes comptables définies par les dispositions du Code de Commerce (article L.123-12), du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC n°2014-03 mis à jour par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 abrogeant le règlement CRC n°99-03 relatif aux comptes annuels et des règlements ANC n°2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IV-1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
Les frais accessoires d'acquisition sont comptabilisés en charges.
Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels et de licences informatiques.
Les durées d'utilisation généralement retenues sont les suivantes :
- Logiciels : 5 à 10 ans
- Constructions, agencements et aménagements des constructions : 15 à 50 ans
- Matériels et outillages industriels : 5 à 30 ans
- Matériels de transports : 5 à 15 ans
- Matériels de bureau et matériels informatiques : 5 à 8 ans
- Mobiliers de bureau : 10 à 20 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.
La dotation aux amortissements de l'exercice est normalement inscrite au compte de dotation aux amortissements d'exploitation. Dans des cas exceptionnels une partie de la dotation peut être enregistrée en résultat exceptionnel. L'écart constaté entre la dotation aux amortissements calculée sur la durée d'utilité des biens et la dotation calculée selon la durée d'usage admise fiscalement est enregistré en « provision règlementée pour amortissements dérogatoires » et comptabilisé en charges exceptionnelles.
Suite à l'adoption de Règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, de nouvelles dispositions relatives au traitement des fonds commerciaux et aux malis techniques sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. Ce texte qui porte essentiellement sur la définition du fonds commercial, l'évaluation d'actifs corporels et incorporels, et sur les malis techniques de fusion, n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes. La mise en œuvre des tests de dépréciation a conduit à la dépréciation du fonds de commerce lorsque cela était nécessaire.

IV-2 - Immobilisations financières

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires, ou de la valeur d'apport. Une provision est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur brute des titres. La valeur recouvrable des titres de participation est égale, d'une manière générale, à la quote-part de situation nette de la filiale que ces titres représentent, retraitée le cas échéant des plus-values latentes, des engagements de retraite et de l'imposition différée. Pour les filiales en phase de démarrage, il est également tenu compte du potentiel économique et financier des filiales.

IV-3 - Stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées par la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).
Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production, comprenant :
- coût d'achat matières,
- coût direct de production,
- coût indirect de production.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte du cours du jour ou de la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice.
Compte tenu de la nature des stocks, il n'est pas jugé pertinent d'appliquer une méthode de dépréciation statistique. Les stocks sont analysés au cas par cas de manière régulière par les responsables de production. Des dépréciations sont enregistrées le cas échéant lorsque ces revues mettent en évidence des risques sur les perspectives d'utilisation / d'écoulement.

IV-4 - Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. L'essentiel des créances non dépréciées pour lesquelles l'échéance initiale est dépassée correspond à des facturations à des organismes publics pour lesquels l'estimation du risque de non recouvrement est non significatif.

IV-5 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Elles sont constituées par des comptes à terme.

IV-6 - Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et charges que des évènements survenus ou en cours rendent probables. Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

IV-7 - Impôts

La société Signaux Girod est à la tête d'un groupe d'intégration fiscale formé avec les sociétés, International Girod, Signaux Girod Nord, Signaux Girod Est, Signaux Girod Sud, Signaux Girod Ouest, Signaux Girod La Réunion, Sociétés Spécialisées Girod, Atech, Concept Urbain, L'Appentière Fleurie (soit 10 sociétés). L'économie d'impôt qui résulte de l'intégration des filiales déficitaires est conservée par la société tête de groupe. Au 30 septembre 2022, les déficits reportables concernant le groupe d'intégration fiscale français s'élèvent à 12 894 K€.

IV-8 - Engagements de retraite

Les hypothèses prises en compte pour les évaluations aux clôtures 2020/2021 et 2021/2022, se déclinent ainsi :

	30/09/2022	30/09/2021
Taux d'actualisation	3.74%	0.88%
Hypothèse de taux d'actualisation des salaires	2%	2%
Taux de turnover	4.2%	4.2%
Age de départ	62 ans	62 ans

Le taux d'actualisation a été fixé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie. Le taux retenu est le taux Iboxx Corp AA10+ au 30 septembre 2022.
Table d'espérance de vie utilisée : TH-TF-2009-2011

L'engagement total des indemnités de départ à la retraite s'élève à 843 252 €.

Nous n'avons pas identifié de variation raisonnablement possible des hypothèses retenues dans les 12 mois suivant la clôture, qui pourrait conduire à un ajustement significatif des montants comptabilisés.

V - Notes

V-1 - Actif immobilisé

Valeurs brutes (Montants exprimés en milliers d'euros)	30/09/21	Acquisitions	Cessions et virements	30/09/22
Fonds de commerce	86	-	-	86
Autres immobilisations incorporelles	6 291	965	-	7 256
Immobilisations incorporelles	**6 377**	**965**	**-**	**7 342**
Terrains	1 489		37	1 452
Constructions	21 902	42	1 455	20 489
Installations techniques	15 367	569	90	15 846
Autres immobilisations	5 459	602	445	5 616
Immobilisations en cours	732	594	1 037	289
Avances er acomptes		416		416
Immobilisations corporelles	**44 949**	**2 223**	**3 064**	**44 108**
Participations*	36 428	500	-	36 928
Créances rattachées	0	-	-	0
Actions propres (rachat pour annulation)	107	27	-	134
Actions propres (contrat de liquidité)	16	13	-	29
Prêt	-	954	-	954
Autres	78	236	29	285
Immobilisations financières	**36 629**	**1 730**	**29**	**38 330**
Total	**87 954**	**4 920**	**3 094**	**89 780**

*Recapitalisation à hauteur de 500 K€ de la filiale SIGNAUX GIROD OUEST.

Les actions propres (rachat pour annulation et contrat de liquidité) figurent à l'actif du bilan pour leur valeur d'achat.

L'évaluation au cours de bourse du 30 septembre 2022 des 11 602 actions propres possédées par la société est de 145 K€.
Les autres immobilisations financières (285 K€) sont à plus d'un an et sont dépréciées à hauteur de 33 K€ au 30 septembre 2022.

Amortissements et provisions	30/09/21	Dotations	Reprises	Reclassement**	30/09/22
Immobilisations incorporelles	**2 750**	**78**	**24**	**97**	**2 901**
Terrains	254	-	12		242
Constructions*	14 551	608	1 135		14 024
Installations techniques*	12 037	943	366	(97)	12 516
Autres immobilisations corporelles	3 260	641	322		3 579
Immobilisations corporelles	**30 102**	**2 192**	**1 835**	**(97)**	**30 361**
Participations***	18 283	1 047	-	-	19 330
Créances rattachées	-	-	-	-	-
Actions propres (rachat pour annulation)	-	-	-	-	-
Actions propres (contrat de liquidité)	-	-	-	-	-
Autres	33	-	-	-	33
Immobilisations financières	**18 316**	**1 047**	**-**	**-**	**19 363**
Total	**51 168**	**3 317**	**1 959**	**-**	**52 625**

* Le test de dépréciation réalisé au 30 septembre 2018 au niveau de la Signalisation France, qui comprend Signaux Girod SA et ses filiales française de signalisation, a révélé une perte de valeur sur les actifs incorporels et corporels rattachés à cette activité. Une dotation pour dépréciation des installations techniques a donc été constatée pour 2 580 K€, et pour dépréciation des constructions pour 647 K€. Cette dépréciation a été reprise au 30 septembre 2022 à hauteur des amortissements pratiqués et des valeurs vénales mises à jour suite aux nouvelles expertises immobilières réalisées sur les constructions durant l'exercice 2021/2022 pour 299 K€ pour les installations techniques et 59 K€ pour les constructions, soit une reprise totale de 358 K€. La reprise au 30 septembre 2021 était de 451 K€.
**La dépréciation exceptionnelle du site EBusiness constatée lors du précèdent exercice pour 97 K€, a été reclassée en immobilisations incorporelles, elle s'élève à la clôture de l'exercice à 73 K€.
***Une dépréciation de 1 047 K€ a été comptabilisée sur les titres de participation des filiales Signalisation France.

Dotations aux amortissements et provisions	30/09/22	30/09/21
Immobilisations incorporelles	**151**	**116**
Terrains	0	0
Constructions	608	647
Installations techniques	943	1 257
Autres immobilisations corporelles	641	732
Immobilisations corporelles	**2 192**	**2 636**

Les dotations aux amortissements sont calculées en fonction des durées d'utilité retenues par la société suivant un mode linéaire.

L'écart constaté entre les amortissements calculés suivant les durées d'usage (amortissements linéaires ou dégressifs) et les amortissements calculés suivant les durées d'utilité est traité en provision réglementée et enregistré dans le compte « Amortissements dérogatoires » (cf. paragraphe V-5).

V-2 - Stocks et En-cours

	30/09/22 Brut	30/09/22 Dépréciations	30/09/22 Net	30/09/21 Net
Matières premières et approvisionnements	5 845	-	5 845	4 154
En-cours de production	3 296	-	3 296	2 309
Produits intermédiaires et finis	1 110	144	966	898
Total	**10 251**	**144**	**10 107**	**7 361**

V-3 - Créances d'Exploitation

	30/09/22 Brut	30/09/22 Dépréciations	30/09/22 Net	30/09/21 Net
Clients et comptes rattachés	6 386	31	6 355	8 696
Autres créances	12 262	-	12 262	13 099
Charges constatées d'avance	676	-	676	662
Total	**19 324**	**-**	**19 293**	**22 457**

Les échéances des créances d'exploitation sont toutes à moins d'un an.
Un contrat d'affacturage a été mis en place au cours de l'exercice.
Au 30 septembre 2022, le montant des créances cédées s'élevait à 3,7 M€, dont 3,4 M€ financés à la clôture. Le solde se compose de créances en réserves de financement et du fonds de garantie. L'impact en compte de résultat est de l'ordre de 12 K€.

La créance de CICE qui regroupe les créances dégagées par l'ensemble des sociétés appartenant au groupe d'intégration fiscale dont Signaux Girod SA est tête de groupe s'élève à 706 K€ au 30 septembre 2022. Une dette envers les filiales du groupe correspondant à leur CICE figure au passif du bilan pour un montant de 472 K€, elle aussi à moins d'un an.

V-4 - Capitaux Propres

	Capital	Résultat de l'exercice	Réserves	Subv. Invest.	Provision règlementées	Totaux capitaux propres
Situation nette au 30/09/2020	**14 808**	**(3 765)**	**35 781**	**1**	**8 884**	**55 709**
Dividende distribué	-	-	**0**	-	-	**0**
Autres affectations du résultat	-	3 765	(3 765)	-	-	0
Résultat 30/09/21	-	47	-	-	-	47
Autres mouvements	(1 386)	-	(748)	295	(325)	(2 164)
Situation nette au 30/09/2021	**13 422**	**47**	**31 268**	**296**	**8 559**	**53 592**
Dividende distribué	-	-	-	-	-	0
Autres affectations du résultat	-	(47)	47	-	-	0
Résultat 30/09/22	-	186	-	-	-	186
Autres mouvements	-	-	-	(100)	(642)	(742)
Situation nette au 30/09/2022	**13 422**	**186**	**31 315**	**196**	**7 917**	**53 036**

V-5 - Provisions

Provisions réglementées :

Conformément au règlement CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, les écarts constatés entre les amortissements calculés suivant la méthode de la durée d'utilité et les amortissements calculés suivant la méthode de la durée d'usage sont enregistrés en « provisions pour amortissements dérogatoires ».

Provisions règlementées	30/09/2021	Dotations	Reprises	30/09/2022
Provision amortissements dérogatoires	8 559	569	1 211	7 917
Dotations et reprises exceptionnelles		569	1 211	

Autres provisions :

	30/09/21	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	30/09/22
Provisions pour risques et charges					
Provisions sociales*	169	5	46	-	127
Provisions sur risques juridiques**	315	354	16	-	655
Provisions pour charges					
Total provisions pour risques et charges	**484**	**359**	**62**	**-**	**782**
Provisions pour dépréciations					
Autres immobilisation incorporels	97	-	24	-	73
Constructions	251	-	59	-	192
Installations techniques	1 449	-	299	-	1 151
Titres de participation	18 283	1 047	-	-	19 330
Autres immobilisations financières	33	-	-	-	33
Stocks	189	-	-	45	144
Créances clients	31	-	-	-	31
Autres créances	-	-	-	-	-
Total provisions pour dépréciations	**20 334**	**1 047**	**382**	**45**	**20 954**
Dont dotations et reprises					
D'exploitation		-	46	45	
Financières		1 047	-	-	
Exceptionnelles		359	398	-	

*Les provisions sociales constatées correspondent pour 48 K€ à l'estimation des sommes à payer au titre des médailles du travail évaluées en fonction de l'ancienneté des salariés sur une base actuarielle. Un accord d'entreprise a fixé les modalités de calcul et de distribution des primes liées aux médailles du travail.
** La provision constatée correspond à notre meilleure estimation du risque encouru dans le cadre de litiges en cours concernant le prétendu préjudice subi pendant la période pour laquelle la société a été condamnée pour entente en 2010, pour des contrats antérieurs à 2006. Une provision complémentaire de 273 K€ pour a été constituée en contrepartie du soutien financier vis-à-vis des filiales.

Provisions pour litiges liés à des pratiques anticoncurrentielles antérieures à mars 2006 :

Les sociétés du groupe concernées par le jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010, ont fait l'objet de la part de deux entreprises concurrentes et de clients de plaintes visant à obtenir une indemnisation du préjudice qu'ils prétendent avoir subi en conséquence des pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. Le groupe conteste les arguments développés par les plaignantes.

Dans ce cadre, le solde de provision pour risque en début d'exercice s'élève à 300 K€ au titre de l'exercice 30 septembre 2022.

Cette estimation découle de l'approche suivante :

- Lorsque la société a fait l'objet d'une condamnation par un tribunal, ou lorsqu'une transaction avec la partie adverse est en cours, une provision a été comptabilisée pour le montant de la condamnation ou de la transaction prévue.
- En l'absence de jugement ou de négociation en cours, la provision a été déterminée sur la base d'un rapport d'expert mandaté par le groupe.
- Dans un cas particulier, le tribunal a eu recours à un expert indépendant pour évaluer le préjudice. Cet expert a remis son rapport au tribunal. Signaux Girod conteste les calculs effectués par cet expert et a donc retenu la valorisation du préjudice réalisée par son expert (dont le montant est significativement inférieur) pour l'estimation de la provision

V-6 - Dettes Financières

	30/09/22	30/09/21
Emprunts et dettes financières		
Emprunts à long et moyen terme	6 905	4 981
Participation des salariés	-	-
Intérêts courus	7	7
Compte courant groupe	472	1 085
Cash pooling passif	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Divers	45	61
Total emprunts et dettes financières	**7 428**	**6 134**
Echéances		
Remboursables à moins d'un an	2 243	2 590
Remboursables à plus d'un an et moins de cinq ans	4 618	3 300
Remboursables à plus de cinq ans	567	244
Total emprunts et dettes financières à long et moyen terme	**7 428**	**6 134**
Emprunts et dettes financières	**7 428**	**6 134**
Valeurs mobilières de placement	-	(505)
Cash pooling actif	(8 512)	(7 956)
Disponibilités	(3 601)	(1 272)
Endettement net	**(4 685)**	**(3 599)**

Un emprunt souscrit par Signaux Girod est soumis à un covenant, susceptible d'entrainer un remboursement anticipé en cas de non-respect. La dette financière concernée s'élève à 719 K€ à fin septembre 2022 (contre 550 K€ au 30 septembre 2021).
Le calcul du ratio financier afférent au « covenant » est effectué sur une base annuelle et doit être respecté au 30 septembre.
Au 30 septembre 2022, Signaux Girod respectait ce covenant.

V-7 - Dettes d'Exploitation

	30/09/22	30/09/21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 965	5 434
Autres dettes d'exploitation	2 945	2 738
Total des dettes d'exploitation	**8 910**	**8 172**

Les échéances des dettes d'exploitation sont toutes à moins d'un an.

V-8 - Charges à payer – Produits à recevoir - Charges et Produits constatés d'avance

Charges à payer	30/09/22
Emprunts et dettes financières diverses	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	765
Dettes sur immobilisations	-
Clients avoirs à établir	463
Dettes fiscales et sociales	1 131
Autres charges à payer	24
Intérêts bancaires à payer	4
Total des charges à payer	**2 387**

Produits à recevoir	30/09/22
Clients factures à établir	1 512
Autres créances, produits à recevoir	226
Total des produits à recevoir	**1 738**

Charges constatées d'avance	30/09/22
Total des charges constatées d'avance	**676**

Produits constatés d'avance	30/09/22
Total des produits constatées d'avance	**178**

V-9 - Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan

	Entreprises liées	Participations
Immobilisations financières		
Participations	17 598	
Créances rattachées	-	
Actif circulant		
Clients et comptes rattachés	3 885	
Autres créances	8 666	
Dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 076	
Autres dettes	832	
Produits et charges financières		
Produits de participation	400	
Autres produits financiers	21	
Charges financières	-	

V-10 - Chiffre d'affaires

	30/09/2022	Variation	30/09/2021
Chiffre d'affaires hors groupe	25 105	969	24 136
Chiffre d'affaires groupe	19 614	1 065	18 549
Chiffre d'affaires total	**44 719**	**2 034**	**42 685**

	30/09/2022	Variation	30/09/2021
Chiffre d'affaires France	44 277	1 963	42 314
Chiffre d'affaires Etranger	442	71	371

V-11 - CICE

Le produit correspondant au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi a été comptabilisé en minoration des charges de personnel à la clôture des exercices précédents.

Au 30 septembre 2022, la créance de CICE due au titre de l'année 2018 s'élève à 706 K€ (dont 472 K€ dû aux filiales en intégration fiscale).

V-12 - Résultat Financier

	30/09/22	30/09/21
Produits financiers		
Dividendes	400	150
Intérêts des comptes courants et créances	38	331
Reprises sur amortissements et provisions	-	-
Autres	8	9
Total des produits financiers	**446**	**490**
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	1 047	2 507
Intérêts sur emprunts et assimilés	79	52
Perte sur créances rattachées à des participations	-	-
Autres	6	-
Total des charges financières	**1 132**	**2 559**
Résultat financier	**(686)**	**(2 070)**

V-13 - Résultat Exceptionnel et transferts de charges

Résultat exceptionnel	Produits	Charges	Net
Sur opérations de gestion	205	102	103
Sur opérations en capital	1 544	676	868
Amortissements et provisions	1 609	921	688
Résultat exceptionnel			**1 659**

Transferts de charges d'exploitation	30/09/2022	30/09/2021
Entretien et réparation	1	54
Autres charges externes	91	88
Indemnités départ retraite	26	129
Formation et remboursements sociaux	40	24
Refacturation charges filiales	162	131
Total des transferts de charges d'exploitation	**320**	**426**

V-14 - Impôts – Accroissements, allègements de la dette future d'impôt et ventilation de l'impôt

Accroissements		
Provisions réglementées : Amortissements dérogatoires	7 917	
Accroissement de la dette future d'impôt		**2 098**
Allègements		
Provisions non déductibles		
- Participation des salariés		
- Organic	30	
Autres		
Total	30	
Allègement de la dette future d'impôt		**8**
Eléments de taxation éventuelle	0	
Accroissement de la dette future d'impôt		**0**

Ventilation de l'impôt	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	(1 629)	0	(1 629)
Résultat exceptionnel	1 659	156	1 815
Total	30	156	186

Le produit d'impôt de 156 K€ correspond pour 154 K€ à l'impôt qu'aurait payé les filiales bénéficiaires, et donc au « boni d'intégration fiscale » acquis à la société tête de groupe et pour 2 K€ à des crédits d'impôts.
En l'absence d'intégration fiscale, le montant de l'impôt aurait été de 166 K€.

V-15 - Tableau des filiales et participations

	Capital	Autres capitaux propres	% de détention	Valeur brute titres	Valeur nette titres	Prêts avances bruts	Prêts avances nets	Dividende encaissé	Résultat	Chiffre d'affaires
Détenues à 50 % et plus										
Sas International Girod[1] Siret 443 137 021	9 700	(5 377)	100.00	9 700	9 700			1 052	(1 107)	0
SAS Sociétés[1] Spécialisées Girod Siret 481 957 041	3 736	3 038	100.00	3 736	3 736			0	(7)	24
SAS Signaux GIROD EST Siret 959 502 345	250	146	100.00	6 774	396			0	(143)	9 384
SAS Signaux GIROD NORD Siret 332 201 458	250	(523)	100.00	7 189	0			0	(496)	8 456
SARL Signaux GIROD OUEST Siret 442 213 724	250	(94)	100.00	2 512	156			0	(551)	10 319
SARL Signaux GIROD SUD Siret 338 395 858	1 005	2 605	100.00	6 060	3 610			0	(56)	14 888
SAS Signaux GIROD La Réunion Siret 515 340 693	50	(10)	100.00	955	0			0	54	1 340

Au 30 septembre 2022, Signaux Girod cautionne des emprunts contractés par sa filiale International Girod pour 103 K€.
Signaux Girod garantit aussi des lignes de crédit de sa sous-filiale roumaine GSR pour 900 K€.

[1] Sièges sociaux : 39400 Bellefontaine

V-16 - Résultats des cinq derniers exercices

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Capital social	14 807 806	14 807 806	14 807 806	13 422 500	13 422 500
Nombre d'actions	1 139 062	1 139 062	1 139 062	1 032 500	1 032 500
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes (K€)	41 091	39 573	37 408	42 685	44 719
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions (K€)	8 844	(1 356)	3 784	4 269	2 577
Impôt sur les bénéfices (K€)	(288)	(338)	106	(73)	(156)
Participation des salariés (K€)	0	0	0	0	0
Résultat net (K€).	(446)	3 136	(3 765)	47	186
Résultat distribué au cours de l'exercice, hors avoir fiscal (K€)	9 854	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat distribué au titre de l'exercice, hors avoir fiscal (K€)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat par action					
Bénéfice net par action	(0.39)	2.75	(3.31)	0.05	0.18
Bénéfice après impôt, participation, avant dot. Amortissements et provisions	8.02	(0.89)	3.23	4.21	2.65
Dividende attribué à chaque action	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Personnel					
Effectif moyen employé	235	245	245	250	251
Montant de la masse salariale, charges incluses (K€)	9 704	9 889	9 890	10 543	10 271

V-17 - Rémunérations et effectifs

Effectif moyen	Cadres	Maîtrise	Employés	Ouvriers	Total
2020/2021	37	23	96	94	250
2021/2022	37	19	100	95	251

Le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées de la société s'élève à 925 K€.

Rémunération des dirigeants (membres du Conseil d'administration) :

	2021/2022	2020/2021
Par la SA Signaux Girod	323	304
Par les sociétés liées	54	54

Le détail de ces rémunérations figure dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise.

V-18 - Engagements hors bilan et passifs éventuels

a) Engagements hors bilan :

Avals et cautions[1]	4 855
Indemnités de fin de carrière[2]	843
Créances clients cédées	3 367
Commande d'investissements en cours	1 503

b) Passifs éventuels

Les sociétés concernées par le jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010, ont fait l'objet de la part de deux entreprises concurrentes et de clients de plaintes visant à obtenir une indemnisation du préjudice qu'ils prétendent avoir subi en conséquence des pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. Le groupe conteste les arguments développés par les plaignantes. Au titre de ces litiges, la provision comptabilisée dans les comptes est de 300 K€ au 30 septembre 2022.

Cette provision pour risque a été comptabilisée sur la base de la meilleure estimation du risque encouru par le groupe.
A l'exception des litiges évoqués ci-dessus, le groupe n'a pas connaissance de litiges ou passifs éventuels dont l'impact sur les états financiers pourrait être significatif et qui n'aurait pas été pris en compte dans l'établissement des comptes consolidés au 30 septembre 2022.

V-19 - Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur d'origine	78	347	3 217	3 642
Amortissements	-	-	-	-
Exercices antérieurs	-	178	703	881
Exercice en cours	-	17	536	553
Valeur nette	**78**	**542**	**4 456**	**5076**
Redevances payées				
Exercices antérieurs	73	321	788	1182
Exercice en cours	7	29	620	656
Total	80	350	1 408	1 838
Redevances à payer				
A un an au plus	7	29	621	657
A plus d'un an et moins de 5 ans	12	51	1 415	1 478
A plus de 5 ans	0	0	0	0
Total	**19**	**80**	**2 036**	**2 135**
Valeur résiduelle	**0**	**0**	**0**	**0**

[1] Dont : a - entreprises liées et filiales : 1 003 K€, b - cautions bancaires sur marchés : 131 K€, c - dettes garanties par des suretés réelles : emprunts bancaires, hypothèque immobilière et cautions : 3 722 K€
[2] Elles ont fait l'objet d'un versement partiel à un organisme extérieur à l'entreprise. Le montant a été déterminé individu par individu en fonction des droits acquis à la clôture de l'exercice sur des bases actuarielles. Les hypothèses retenues sont les suivantes : Taux d'actualisation de 3.74 %, taux de progression des salaires de 2.0 %, taux de turnover de 4.2 %. Au 30 septembre 2022, ces indemnités représentent un montant de 987 K€ sur lesquels 143 K€ ont déjà été versés.

V-20 - Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination : SAS L'ACTION GIROD
Siège social : 39400 Bellefontaine

V-21 - Capital social

	30/09/2021	Variation de la répartition des actions	Actions crées ou remboursées	30/09/2022
Nombre d'actions à droit de vote double*	741 215	150	-	741 365
Nombre d'actions sans droit de vote double	282 938	(3 405)	-	279 533
Nombre d'actions auto-détenues	8 347	3 255	-	11 602
Total	**1 032 500**	**0**	**0**	**1 032 500**

*L'article 30, alinéa 3, des statuts de la SA Signaux Girod précise : « Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire ».

La valeur nominale de l'action Signaux Girod est de 13 €.
Au cours de l'exercice 2012/2013, la société a mis en place un programme de rachat d'actions propres.

A la clôture de l'exercice 2021/2022, la société possédait :
- 9 344 actions propres au titre du contrat de rachat de titres pour annulation,
- 2 258 actions propres au titre du contrat de liquidité.

V-22 - Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles en matière :

- de dettes à long terme sont recensées dans la note V- 6 Dettes financières,
- de lettres de crédit, garanties, sont recensées dans la note V-18 Engagements hors bilan.

Les obligations contractuelles relatives aux contrats de locations simples portent sur des baux immobiliers et sur des contrats de location de véhicules et se répartissent de la façon suivante :

Locations simples	Au 30/09/22	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Montant des échéances restant dues	264	92	153	19

V-23 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le litige avec le conseil départemental de Savoie est toujours en cours.

Le litige avec la société APRR s'est soldé durant l'exercice et a permis la restitution d'une somme de 185 K€ suite à un arrêt de cour d'appel rendu en juillet 2022.

Un contrôle URSSAF a débuté sur Signaux Girod SA, aucun résultat n'est connu à ce jour.

V-24 - Evènements majeurs de l'exercice

Conflit Russo-Ukrainien :

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a d'importantes répercussions sur les marchés financiers et les prix de certaines matières premières, et va impacter l'ensemble de l'économie mondiale. Ces évènements, de par leurs natures et multiples conséquences possibles à court et moyen terme, constituent une source potentielle de risque et d'incertitude forte. Pour la société Signaux GIROD SA, compte tenu de ses activités, les risques directs restent limités. Les risques indirects économiques, financiers, politiques, géopolitiques pourraient quant à eux avoir des impacts, au même titre que pour l'ensemble des acteurs économiques en général. Signaux GIROD SA ne peut à ce jour évaluer les conséquences indirectes de la crise en Ukraine sur ses activités. Ils dépendront fortement de

l'évolution de la nature du conflit. A la date de l'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2022 du groupe, la direction de Signaux GIROD SA estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Autres événements majeurs :

La société Signaux GIROD a cédé deux bâtiments (bâtiment de La crèche et l'immeuble de placement de Bellefontaine) pour un montant total de 1.4 M€.

Un contrat d'affacturage a été mis en place au cours de l'exercice. Ce contrat peut être utilisé de manière déconsolidant ou non, en lien avec un contrat d'assurance-crédit spécifique.

Evolutions des participations :

La société Signaux GIROD a recapitalisé sa filiale SIGNAUX GIROD OUEST à hauteur de 500 K€.
Cette filiale a, en décembre 2022, annoncé la fermeture de son établissement situé à Saint-Paul-les-Dax, suite à une réorganisation régionale. Les activités sont désormais concentrées sur les cinq agences restantes.